

secondaire 9,1%, nombre de bacheliers 11.8% et le Sénégal n'est pas le plus en flèche de ce point de vue.

La croissance nécessaire pour absorber de telles tendances démographiques sans tensions croissantes est nettement supérieure aux 3 ou 4% de croissance de la population globale et se situe davantage dans l'ordre des 5 à 8%.

En premier lieu, cela découle mécaniquement des besoins en infrastructures urbaines, en éducation, en santé, en emplois pour les jeunes générations qui aillent de pair avec les tendances démographiques qui viennent d'être décrites.

Mais cela ne s'arrête pas là. La période 1960-1980 s'est caractérisée par la mise en place, au moins dans les anciennes colonies françaises, d'un mode de régulation dans lequel l'État néo-colonial apparaît comme le pilier d'un projet de société visant à coopter, intégrer à un mode de vie «moderne» principalement hérité de l'ancienne métropole (éducation, santé, niveau d'équipement, de consommation et de revenus) et renforcé par les liens multiformes qui ont été maintenus avec celle-ci, les nouvelles couches ascendantes et scolarisées, ce qui représente une proportion, initialement limitée mais rapidement croissante, de la population. Cette cooptation et ces modalités de redistribution sont également à la base de la reproduction du pouvoir et des mécanismes internes de régulation des tensions. Ce mode d'enrichissement collectif à l'ombre de l'État, dans ce contexte si particulier, a engendré un mode de formation des revenus largement déconnecté de tout critère de productivité et d'efficacité économique dont les coûts pour l'économie s'accroissent au rythme des populations qu'il s'agit de coopter, d'où à nouveau la nécessité d'une croissance très soutenue.

Ces taux de croissance relativement élevés ont pu être obtenus dans la plus grande partie des pays côtiers de la zone franc entre 1945 et la fin des années 70 grâce au dynamisme de l'économie de rente, au niveau relativement élevé des prix des matières premières agricoles, aux ressources pétrolières pour certains d'entre eux et aux apports de l'économie d'endettement international dans les années 70.

Sans fermer les yeux sur le caractère autoritaire de la plupart des régimes concernés ni sur le rôle qu'a joué le gendarme français dans la région durant cette période, ce mode de régulation et de redistribution si particulier et dont les coûts économiques s'avèrent actuellement si lourds a contribué à ce que les formidables transformations démographiques, économiques, sociales et politiques qu'ont connues les pays de la zone franc entre 1945 et la fin des années 70 aient été absorbés avec un niveau de conflits internes et externes relativement faible.